

Madame, Monsieur,  
J'ai l'honneur de vous prévenir que le Conseil municipal de cette Commune, dont vous faites partie, est invité à se réunir en **séance ordinaire** dans sa salle habituelle (salle du Conseil municipal)

**Le lundi 27 mars 2023 à 19H30**

Veillez agréer, Madame, Monsieur et cher(e) Collègue,  
l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Maire,  
**Christian FRISON-ROCHE**



## **ORDRE DU JOUR**

- **Finances/Marchés**
  - ⇒ Approbation des comptes administratifs 2022 des budgets de la collectivité
  - ⇒ Approbation des comptes de gestion 2022 de Madame le Trésorier
  - ⇒ Affectation des résultats
  - ⇒ Vote des taux des contributions directes 2023
  - ⇒ Vote des budgets primitifs : général, chauffage, camping municipal, forêt, domaine skiable, eau Arlysère, lotissement de La Marzellaz
  - ⇒ Etat annuel des indemnités des élus
  - ⇒ Demandes de subventions en faveur des opérations retenues au titre des Budgets primitifs de 2023
  - ⇒ Avenant au marché « transport de voyageurs ski bus »
- **Tourisme**
  - ⇒ Validation du Compte Rendu d'Activité de la ZAC du Planay
  - ⇒ Validation des dates d'ouverture du domaine skiable pour la saison d'hiver 2023/2024
- **Foncier / Agriculture/urbanisme**
  - ⇒ Déclarations d'intention d'aliéner
  - ⇒ Approbation de la modification simplifiée N°2 du PLU
  - ⇒ Validation du compromis de vente avec Sully Immobilier pour le terrain « Les Champs » à Beaufort
  - ⇒ Forêt communale : modification du mode de commercialisation des coupes parcelles 519/520/521
- **Personnel**
  - ⇒ Avenant à la convention relatif à l'intervention du CDG en matière de retraite
  - ⇒ Modification de postes suite avancements de grades
- **Comptes-rendus des Commissions et questions diverses**